



RELEVER LA TÊTE!

sante-secu-social.npa2009.org — Octobre 2021

En ce mois d'octobre, malgré le recul de la pandémie grâce à la vaccination d'une grande partie de la population, dans les hôpitaux le quotidien reste toujours difficile. Plus d'un an après le «Séjour de santé» la situation à l'hôpital, ne s'est pas améliorée. Elle a même empiré.

- Les revalorisations salariales acquises grâce à la mobilisation des personnels et de la population à la fin de la «1ere vague», n'ont pas permis de rattraper le retard accumulé. Elles sont chaque jour remises en cause par la hausse des prix de l'énergie, et des produits de base, qui font des coupes sombres dans notre pouvoir d'achat. Tout augmente, alors que les salaires et le point d'indice sont bloqués! Pas question pour Castex/Macron de prendre la seule mesure efficace : **l'indexation automatique des salaires, des pensions et des prestations sociales sur les prix.**

- La situation des effectifs de personnels hospitaliers, ne s'est pas améliorée au contraire. Le Séjour n'a apporté aucune réponse sérieuse, sous forme d'un plan emploi formation, **pour former les personnels et créer les 100 000 postes indispensables à une remise à niveau minimum des effectifs.** Au contraire, comme si rien ne s'était passé, les fermetures de lits, de services, les regroupements se poursuivent.

- L'Hôpital fonctionne plus que jamais comme une entreprise, ou la rentabilité commande aux soins. Le travail n'est pas seulement pénible, il perd son sens.

- C'est un cercle vicieux : les salaires et les conditions et la qualité du travail n'attirant pas, les collègues épuisés s'en vont, et les vocations pour des métiers mal payés, et de plus en plus difficiles et déshumanisés se font rares.

- Les sanctions qui accompagnent ceux qui ne sont pas vaccinés aggravent encore la situation. Comme si cela ne suffisait pas le pouvoir n'a rien trouvé de mieux que **d'imposer de manière autoritaire la vaccination COVID obligatoire** aux personnels hospitaliers préférant sanctionner plutôt que de chercher à convaincre. Les collègues envoyés «au front» sans aucune protection, obligés de travailler même, s'ils étaient positifs au COVID se voient aujourd'hui montrés du doigt, privés de salaire

et demain de leur emploi. Le gouvernement qui n'a pas hésité à risquer nos vies et celles des patients pendant des mois ne connaît une nouvelle fois que la répression pour faire passer ses décisions. Quant aux patients, leur accès aux soins est limité, car pour entrer à l'hôpital et se faire soigner pour des soins dits «non urgents» ils doivent commencer par montrer le «pass sanitaire».

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : L'ANNÉE PROCHAINE, ILS VEULENT CONTINUER

Le parlement va débattre dans quelques jours du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022. C'est ce projet qui définit les enveloppes accordées aux hôpitaux et au système de santé.

Une fois déduites les dépenses exceptionnelles liées au COVID et celles déjà engagées pour le «Séjour» de la santé, **la hausse des dépenses hospitalières sera de 2,7%. Il en faudrait 4% pour maintenir simplement la situation existante !**

Autant dire qu'avec ce budget, les réductions d'effectifs, le non remplacement des départs, va se poursuivre. La «tarification à l'activité» est toujours là. Pire, sous forme de «tarification par compartiments», elle va s'étendre à la psychiatrie.

L'état d'urgence sanitaire, avec son «pass» et son obligation vaccinale devait s'arrêter en novembre. Le gouvernement envisage de le prolonger **jusqu'à l'été 2022.**

Enfin Macron veut encore tenter d'imposer en force, son projet de réforme des retraites, qui nous obligerait à travailler encore plus longtemps, pour des retraites plus faibles !

RELEVER LA TÊTE !

Il n'y a aucune raison d'accepter que cela continue. Ce pouvoir, de plus en plus discrédité n'est fort que de nos faiblesses et de notre inaction. Le 5 Octobre, la journée de grève et de manifestation a été un premier rendez-vous pour rappeler que les vraies questions du moment ce sont les salaires et le pouvoir d'achat, l'emploi, la défense et l'extension des services publics. Il faut aller bien au delà, par une mobilisation beaucoup plus forte, unitaire, inscrite dans la durée afin d'imposer ces priorités à ce gouvernement et à ce président des riches, qui n'ont d'autre priorités que le «retour à la normale» des profits.

NON AU PASS SANITAIRE, LEVÉE IMMÉDIATE DES BREVETS OUI À LA VACCINATION PARTOUT ET POUR TOUTES ET TOUS

Plus de 10 193 personnes meurent chaque jour dans le monde du Covid-19. Pourtant des vaccins existent. Ils ont montré une efficacité de plus de 90 % contre les formes graves, et de 98 % contre la mortalité. En France Macron et les siens préfèrent imposer une vaccination autoritaire, et par là même insuffisamment efficace. Ils préfèrent priver de salaire et d'emploi, plutôt que de convaincre.

Dans le monde, avec la complicité du même Macron et des autres gouvernements des pays riches les brevets des laboratoires pharmaceutiques privent les pays les plus pauvres de vaccins anti-covid.

Seulement 0,5 % des habitantEs des pays à faible revenu sont complètement vaccinés et moins de 3 % des Africains. Honte à ceux qui défendent l'apartheid vaccinal des brevets qui interdit un accès universel, immédiat et gratuit à ces vaccins.

payé 100 % du développement du vaccin Covid-19 de Moderna. Nous avons payé 2 milliards 500 millions de \$. Il faut absolument en faire un bien public, gratuit et disponible pour tous dans le monde entier. C'est le vaccin du peuple. Pas celui de Big Pharma ».

NOMBREUX RENDEZ-VOUS DE MOBILISATION

Une campagne internationale est lancée. Elle débute les 13 et 14 octobre pour culminer lors de la réunion de l'OMC en présence des ministres, du 30 novembre au 3 décembre.

En France, le collectif « Brevets sur les vaccins anti-covid Stop Réquisition » propose une mobilisation unitaire contre les brevets.. Signatures de pétitions, rassemblements, conférences de presse, prises de position doivent se multiplier partout. Le collectif manifesterà le 13 octobre devant l'OMC à Genève, et une délégation unitaire et internationale portera l'exigence de la levée des brevets. Une coordination s'ébauche à l'échelle européenne.

« LE VACCIN DU PEUPLE, PAS CELUI DE BIG PHARMA » : L'EXEMPLE DE MODERNA

Moderna a son siège social dans l'État du Delaware, un paradis fiscal qui exonère d'impôts les profits réalisés sur les brevets. Le taux de profit de Moderna sur son vaccin anti-covid se situe autour de... 44 % ! Moderna a négocié en secret avec l'Union européenne pour qu'elle verse sur les comptes de sa filiale Suisse Switzerland GmbH les 10,35 milliards de dollars payés pour ses vaccins. Moderna profite ainsi de la baisse massive de la fiscalité des entreprises (RFFA) dans ce pays et paye des impôts ridiculement bas.

Comme le dit l'association de consommateurs étasunienne Public Citizen : « Les contribuables ont

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/Stop-aux-brevets-R%C3%A9quisition-105952548197339>

